

La vague

Échange d'idées sur le document de consultation :

**Une approche proposée de gestion intégrée
des produits de plastique visant à réduire
les déchets et à prévenir la pollution**

Présenté à Environnement et Changement Climatique Canada

Décembre 2020

Table des matières

Qu'est-ce que l'organisme La vague?	3
Initiatives de l'OBNL La vague en lien avec la réduction des déchets de plastique	3
La tasse	3
Programme 0,25\$	4
Projet « Stop Ustensiles »	4
Commentaires généraux	5
Réponses aux questions de discussions	6
Gérer les plastiques à usage unique	6
Recommandation : encourager l'accès à des alternatives réutilisables, durables, et disponibles en consigne	7
Assurer la responsabilité en fin de vie	7
Envisager rapidement des mesures d'écofiscalité une priorité	7
Créer des indicateurs publics de traçabilité, de performance et de transparence concernant la gestion des déchets de plastique	8

Qu'est-ce que l'organisme La vague?

L'OBNL CRPE (Cafés et Restaurants Pour l'Environnement) La vague a été créé le 1er avril 2019 à Montréal sous l'impulsion d'acteurs et d'actrices du milieu des cafés et de la restauration afin de s'unir pour améliorer les pratiques environnementales dans le milieu.

Les missions de l'organisme sont les suivantes :

- Regrouper en personne morale les acteurs et actrices œuvrant dans le domaine de la restauration et des cafés au Québec qui ont à cœur l'écoresponsabilité.
- Rechercher, partager, développer, mettre en place et promouvoir des solutions écoresponsables applicables dans le domaine de la restauration et des cafés au Québec.
- Sensibiliser et mobiliser la population québécoise aux enjeux et défis de l'écoresponsabilité dans le domaine de la restauration et des cafés, et favoriser l'adoption de nouveaux comportements.

Le réseau des membres de La vague s'étend à près de 380 établissements à travers le Québec. Séduisant majoritairement les cafés indépendants, l'OBNL La vague compte un nombre grandissant d'universités, CÉGEP ou cafétérias d'entreprise.

Initiatives de l'OBNL La vague en lien avec la réduction des déchets de plastique

La tasse

La tasse est un **système de gobelets de boissons pour emporter**, durables et réutilisables, distribués en **consigne dans un réseau** de commerçant.e.s.

La tasse remplace les gobelets à usage unique, qui utilisent des ressources naturelles et énergétiques pour une durée de vie moyenne de 13 minutes, ne sont pas traités dans la collecte sélective de recyclage et augmentent le volume de déchets. En effet à **Montréal** par exemple, les gobelets à usage unique représentent **un quart des poubelles publiques**, ils sont également la **principale source de contamination des bacs de recyclage** (1/3 des bacs) et sont responsables de **15% des déchets sauvages**¹.

D'autre part, en comparaison avec un gobelet à usage unique, sur une année, l'emploi d'une tasse réutilisable en polypropylène permettrait de réduire jusqu'à **92% les émissions de gaz à effet de serre**, jusqu'à **96% le volume de déchets**, et jusqu'à **99% les besoins en énergie**².

¹ Étude de caractérisation de la collecte hors foyer à Montréal, réalisée en 2016 par la Coop de solidarité les Valoristes (diffusée publiquement en novembre 2018) pour une commande de la Ville de Montréal.

² Lockrey, L. (2012). The Eco-Craze, a case study: Negotiating a Greener Product Design Landscape. Design Principals and Practices Journal, 5(4), 41-62.

Programme 0,25\$

Créé en février 2019, le programme 0,25\$ consiste en la **mise en place d'une charge supplémentaire de vingt-cinq sous par gobelet jetable** par les cafés, restaurants et autres établissements participants. Cette somme est ensuite remise sous forme de dons à La vague afin de permettre à l'organisme de mener à bien sa mission, par la **recherche et le développement de solutions écoresponsables** pour ses membres. Actuellement, le programme 0,25\$ compte **dix cafés indépendants participants**.

L'objectif premier de ce projet est de **conscientiser les client.e.s et citoyen.ne.s** aux impacts environnementaux de leur consommation – parfois quotidienne – de **boissons dans des gobelets jetables** et d'encourager la **réduction à la source**, plutôt que d'autres alternatives allant dans le sens de l'usage unique, telles que les contenants recyclables, biodégradables ou compostables (*voir Catégorie 1 : Réduction à la source*). Le succès du programme 0,25\$ repose donc sur la **mise en place d'une mesure coercitive associée à un montant suffisamment élevé**³, ainsi que sur le travail de communication des baristas, pour conscientiser les client.es de ces établissements et les inciter à apporter leurs propres contenants réutilisables ou à consommer sur place. Cette solution a déjà été adoptée à l'échelle de villes entières, telles que celle de Berkeley, en Californie, afin de changer durablement les habitudes des consommateur.ice.s⁴.

Projet « Stop Ustensiles »

Le projet « Stop Ustensiles » a vu le jour en avril 2019 sous l'initiative de cinq entrepreneurs dans le milieu de l'alimentation durable. Son objectif initial était de sensibiliser les consommateur.ice.s et les restaurateur.ice.s aux dangers que représente la quantité d'ustensiles à usage unique consommés chaque année en restaurant. [Une pétition](#) a été lancée, regroupant plus de 3200 signataires.

L'objectif de « Stop Ustensiles » est de **bannir tout type d'ustensiles jetables, et non seulement ceux en plastique**, des restaurants (et autres commerces en restauration). Sachant que dans l'immense majorité des cas les plats sont consommés à la maison, les ustensiles peuvent – et devraient – n'être offerts qu'en option payante ou en consigne.

Impact environnemental des ustensiles à usage unique⁵:

- coûteux en ressources et en énergie lors de leur production
- contribuent à la pollution visuelle en milieu urbain
- ont un impact sur les écosystèmes marins et terrestres lors de leur dégradation
- augmentent les coûts de la gestion des déchets et du maintien de la propreté.

³ Signaling Change: Studying the effect of price signals on disposable hot beverage cup consumption.

http://www.recyclingadvocates.org/wp-content/uploads/2016/03/Fisher2008_DisposableCupThesis.pdf

Reducing Litter and Achieving Zero Waste by Charging for Take-Out Cups

http://www.recyclingadvocates.org/wp-content/uploads/2019/04/CleanWaterFund_Disposable-Cups-Survey-of-Cafes-and-Customers_2016.pdf

⁴California City Approves 25-Cent Fee on Disposable Cups

<https://www.usnews.com/news/best-states/california/articles/2019-01-23/berkeley-approves-25-cent-tax-on-disposable-cups>

⁵ Pailles, barquettes, gobelets... Montréal veut réduire l'utilisation d'objets à usage unique

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1165967/projet-reglement-reduction-articles-usage-unique-montreal>

En avril 2019, une étude de cas a été réalisée dans l'un des restaurants initiateurs (Pâtes Bol):

- Par an, ce restaurant produit 20 000 repas à emporter destinés à la livraison (moyenne basse)
- Chaque kit d'ustensiles (fourchette, couteau, cuillère) représente 10 grammes de plastique à usage unique.

Cela représente 200 kg (440 lb) de déchets par an par restaurant à volume comparable de repas pour emporter, pour les ustensiles seulement.

Commentaires généraux

La crise sanitaire a fortement bousculé le secteur de la restauration. Les cafés et restaurants demeurés ouverts n'œuvrent actuellement que dans les commandes pour emporter et/ou les livraisons, pour lesquelles la demande a augmenté de manière drastique. En outre, des questionnements d'ordre sanitaire ont engendré **un retour des objets à usage unique et de nombreux questionnements à l'égard du réutilisable.**

Ainsi, la crise actuelle a le potentiel de **fragiliser les récents acquis en ce qui a trait aux habitudes et aux initiatives de réduction à la source.** Pourtant, ces pratiques demeurent incontournables pour répondre aux enjeux de finitude des ressources naturelles et de fragilisation des écosystèmes engendrés par la surconsommation.

Dans ce contexte, le combat de l'organisme La vague contre les articles à usage unique semble d'autant plus important pour l'amélioration de la qualité de vie. Il contribue à la **réduction de la pollution visuelle** liée aux déchets sauvages tout **en permettant de diminuer les coûts associés à la gestion des déchets de plastique par la réduction à la source.**

La préservation et la saine gestion des ressources représentent un enjeu grandissant pour la résilience de nos systèmes économiques et sociaux. Dans ce contexte, la gestion des déchets de plastique joue un rôle significatif.

Après plusieurs décennies à aborder la gestion des déchets de plastique quasi uniquement sous l'angle de la gestion de la fin de vie, **il est grand temps d'opérer un changement de paradigme profond et mettre enfin la réduction à la source à l'avant-plan!**

Dans une perspective de transition écologique, un pays **véritablement engagé dans une économie circulaire** doit **sortir de l'idéologie du « meilleur déchet »** et plutôt **combattre la culture du jetable** dans son ensemble, en respectant enfin les 3RV-E.

En effet, réaliser une saine gestion des déchets de plastique ne passera pas par davantage d'objets recyclables ou compostables, mais par une transition vers de **nouvelles façons de s'approvisionner et de consommer.**

C'est dans cette perspective que sont formulées nos recommandations ci-après.

Réponses aux questions de discussions

Gérer les plastiques à usage unique

4. Les plastiques innovants ou non conventionnels, tels que les plastiques compostables, bioproducts, ou biodégradables, devraient-ils être exemptés d'une interdiction ou d'une restriction concernant certains plastiques nocifs à usage unique? Si tel est le cas, que faut-il prendre en compte lors de l'élaboration d'une dérogation qui maintient les objectifs de protection de l'environnement et favorise une économie circulaire pour les plastiques?

Concernant cette action, nous pensons en effet qu'il ne faut pas exempter les plastiques compostables, bioproducts ou biodégradables d'une interdiction ou d'une restriction. Nous suggérons plutôt de se tourner vers des **actions structurantes courageuses** et ne pas tomber dans le **piège purement marketing et nullement écologique du « meilleur déchet »**.

L'idéologie du meilleur déchet consisterait en effet à encourager le développement de produits à usage unique dits recyclables ou compostables. Or, l'usage unique, quel qu'il soit, persiste dans une économie extractiviste, insoutenable au regard des capacités de régénération de la planète.

En outre, les **importants écueils de la performance du recyclage à l'échelle mondiale**, notamment avec la fermeture de plusieurs marchés de matières postconsommation, nous forcent à considérer enfin le recyclage à sa juste place : c'est-à-dire l'un des derniers recours en matière de développement durable.

En matière d'usage unique, l'une des « fausses bonnes idées » les plus répandues réside dans les produits dits compostables. En effet, tout d'abord la variété de termes entourant l'offre marketing de ces produits (« compostables », « biodégradables », « oxobiodégradables », etc.) crée une grande confusion auprès du public. D'autant plus considérant que les installations de traitement ne permettent pas d'accepter uniformément l'ensemble des produits dits compostables. Ainsi, nombre de ces produits deviennent des **contaminants pour les installations de compostage des villes**⁶. En outre, certains de ces produits sont facilement confondus avec des plastiques traditionnels et finissent bien souvent **dans les bacs de recyclage qu'ils contaminent**.

Ils se retrouvent également en grand nombre dans les poubelles de déchets ultimes, où **ils produisent du méthane**, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO₂.

D'autre part, la perception des produits compostables comme « sympathiques pour l'environnement » **retarde le changement des habitudes de consommation** vers une réduction à la source.

Enfin, sachant que la gestion des matières organiques (qui constituent la majorité des matières éliminées actuellement, soit 55 % du total), présente déjà des enjeux majeurs de collectes et d'infrastructures, il convient de s'interroger avant de pousser la production d'emballages compostables.

Recyclable, jetable ou compostable, les analyses de cycle de vie qui comparent les différentes options d'usage unique en arrivent à la conclusion qu'**aucun usage unique n'est meilleur qu'un autre**⁷. Les

⁶ UQAM en partenariat avec Éco-entreprise Québec. (2017). Avons-nous besoin d'un autre emballage?

⁷ (s-a). (2015). Festivités et vaisselle écologique: comment faire le bon choix ?
<https://blogue.iga.net/festivites-et-vaisselle-ecologique-comment-faire-le-bon-choix/>

études concluent également que **d'un point de vue écologique le réutilisable performe systématiquement mieux que n'importe quelle option à usage unique.**⁸

- **Recommandation : encourager l'accès à des alternatives réutilisables, durables, et disponibles en consigne**

La consigne permet en effet d'une part de **favoriser l'accessibilité sociale** dans cette transition de mode de consommation, d'autre part de **diminuer le coût environnemental en multipliant les usages**.

À l'instar de l'initiative [La tasse](#), des contenants réutilisables consignés, en circuits ouverts ou fermés, pourraient être utilisés pour le transport d'un large éventail d'aliments chauds ou froids, liquides ou solides (soupes, salades, desserts, viennoiseries, sandwichs, etc.).

Ainsi il y a toujours création de valeur économique, mais dans un modèle qui nécessite moins d'extraction de ressources naturelles, moins de gaz à effet de serre, et génère moins de déchets.

En outre, l'accès à des alternatives à l'usage unique consignées est actuellement limité pour certains commerces ne possédant pas de lave-vaisselle. La possibilité d'implanter des installations collectives de nettoyage de consignes peut être envisagée.

Assurer la responsabilité en fin de vie

13. Comment le gouvernement du Canada peut-il appuyer les provinces et territoires dans leurs efforts vers des politiques de responsabilité élargie des producteurs cohérentes, complètes et transparentes?

- **Envisager rapidement des mesures d'écofiscalité**

Les commerçant.e.s de notre réseau qui chargent le jetable tout en offrant une alternative en consigne nous a permis d'avoir les retours d'expérience suivants:

- Les clientèles ont très majoritairement accueilli positivement le nouveau frais, implanté petit à petit suite à une campagne de communication dans l'établissement et une « période d'exemption ».
- Réduction de 20 à 30% des achats de gobelets jetables par les commerçant.e.s.
- Seuls 5% des consommateurs continuent à consommer des ustensiles jetables lorsque ceux-ci sont facturés.

Ainsi, nos membres restaurateurs **appuient la tarification imposée sur l'usage unique comme étant le meilleur vecteur de changement de comportement.**

⁸ Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG). (2014). Rapport technique : analyse du cycle de vie de tasses réutilisables et de gobelets à café à usage unique.
<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/acv-tasses-cafe-rapport.pdf>

- **Créer des indicateurs publics de traçabilité, de performance et de transparence concernant la gestion des déchets de plastique**

Toutes matières confondues, il est actuellement impossible pour les citoyen.ne.s et les commerçant.e.s de faire confiance dans un système qui apparaît comme profondément opaque. **Les réalisations positives des différentes instances se trouvent amoindries, voire anéanties, par l'absence totale de communication sur le devenir des matières.**

La seule façon pour que la population ait confiance en ce qui fonctionne est d'être transparent sur ce qui ne fonctionne pas.